



En ce moment



Bonnets rouges

Sarkozy sur écoute

Disparition d'un Boeing de la Malaysian Airlines

Affaire Buis

Accueil > Santé >

Appareils auditifs. Les deux tiers des personnes équipées insatisfaites

France - 06 Mars



Fr
17
17
17
16
16

Facebook

1

Twitter

7

Google+



Achetez votre journal numérique

Les deux tiers des personnes équipées d'appareils auditifs ne sont pas satisfaites de leur prothèse, la plupart se plaignant de problèmes d'adaptation.

Les deux tiers des personnes équipées d'appareils auditifs ne sont pas satisfaites de leur

Se
•

prothèse, la plupart se plaignant de problèmes d'adaptation, selon une enquête publiée jeudi.

Des problèmes de réglages

Réalisé par le cabinet Senior Strategic auprès de 1 487 personnes âgées de 45 à 79 ans souffrant de problèmes d'audition, le Baromètre 2 014 fait apparaître des difficultés de réglage et d'adaptation importantes qui peuvent perdurer bien au-delà des premiers jours d'équipement

Parmi les difficultés rencontrées, environ 30 % mentionnent des problèmes de réglage ou une sensation de gêne liée au port de l'appareil, tandis que près de la moitié se plaignent d'une mauvaise adaptation, un grief qui augmente avec l'âge.

Le taux de satisfaction reste globalement faible, de l'ordre de 35 % (37 % chez les hommes et 32 % chez les femmes), même si plus de 70 % des personnes équipées déclarent utiliser leur appareil auditif tous les jours.

« Malgré les progrès réalisés, on ne retrouve pas forcément le même confort surtout lorsqu'on tarde à se faire appareiller car le cerveau s'habitue à moins bien entendre et il est ensuite plus difficile de retrouver une bonne audition » souligne Stéphane Caramagnol, le directeur de l'enseigne d'audioprothèse Audio 2 000 qui a commandité l'enquête.

Une image de "vieux"

Les 45-54 ans sont les plus réticents face à l'appareillage, seulement 40 % le considérant utile contre près de 70 % des plus de 75 ans.

Chez les plus jeunes comme dans les catégories socioprofessionnelles les plus aisées, les appareils auditifs renvoient une image de « **vieux** ». Le rejet est également plus fort chez les hommes, plus sensibles que les femmes à leur image.

Et si les plus âgés mettent plus de temps avant de consulter (63 % des plus de 75 ans ne sont pas équipés alors qu'ils sont conscients d'une diminution de leur audition depuis plus de trois ans), les 45-54 ans sont ceux qui tergiversent le plus longtemps entre la prescription et l'achat de l'appareil.

6 millions de français avec des gênes auditives

Selon le Baromètre 2014, les mutuelles offrent généralement des prises en charge de 300 à 499 euros, qui viennent s'ajouter à environ 120 euros remboursés par l'Assurance maladie, alors que les appareils peuvent valoir entre 750 à 2 000 euros par oreille, soit des factures pouvant grimper jusqu'à 4 000 euros. Le nombre des personnes atteintes de gênes auditives est évalué à 6 millions de personnes en France, mais seulement 15 à 30 % d'entre elles posséderaient un appareil auditif, contre 30 % en Allemagne et plus de 50 % au Danemark.

Lire aussi: [Un Français sur quatre souffre d'acouphènes](#)

Le

Ar
ScDi
16Int
un

Inc

Ins
l'a

Je

Hu
ép

Te

Sc

n

Év

Pr
Le
de